

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

1389<sup>th</sup> meeting of the Council  
- no records found -

the problems caused by drought in Greece (→ point 1.1.196);

the recent storm in Corsica (→ point 1.1.196);

the disastrous storms which hit the Atlantic coast (→ point 1.1.196);

storm damage and floods in North Wales (→ point 1.1.196);

abortion (→ point 1.1.197);

free movement of persons in the internal market (→ point 1.1.198);

racist attacks and crimes and the handling of these incidents by the police and courts in the Member States (→ point 1.1.199);

the significance of the Agreement between the EEC and the German Democratic Republic on trade and commercial and economic cooperation (→ point 1.2.10);

the deadlock in the Cyprus negotiations (→ point 1.2.28);

the elections in Nicaragua (→ point 1.2.40);

the release of hostages in the Lebanon (→ point 1.2.92);

unjust sentences in Iraq (→ point 1.2.93);

human rights violations, death sentences and executions in Indonesia (→ point 1.2.96);

human rights infringements in China (→ point 1.2.97);

the sentence of death passed in Tibet on Lobsang Tensing, a 22-year-old student (→ point 1.2.98);

the situation in Armenia (→ point 1.2.99).

1.6.6. Acting under its powers on budgetary matters, Parliament adopted a resolution on the closure of its accounts for 1989 (administrative expenditure) (→ point 1.4.1).

1.6.7. Parliament adopted a decision on the second request for the waiver of Mr

Jean-Marie Le Pen's parliamentary immunity.

Texts of opinions and resolutions:  
OJ C 96, 17.4.1990

## Council

### ~~1300th meeting~~

1.6.8. General Affairs  
(Brussels, 5 March).

- Previous meeting: Bull. EC 1/2-1990, point 1.6.13

*President:* Mr Collins, Irish Minister for Foreign Affairs.

*Commission:* Mr Delors, Mr Andriessen and Mr Matutes.

### *Main items*

Negotiations with Czechoslovakia: directives adopted (→ point 1.2.15).

Uruguay Round: conclusions adopted (→ point 1.2.86).

### *Other business*

Single motor vehicle market: exchange of views.

Relations with the countries of Central and Eastern Europe — proceedings of the Group of 24: Commission progress report noted.

Intergovernmental Conference: exchange of views.

Community action for Palestinians in the occupied territories: Commission progress report noted.

Informal meeting of the European Council, Dublin, 28 April: briefing by the President on preparations.

Renewal of the term of office of the Secretary-General of the Council: agreed.

Bruxelles, le 2 mars 1990

NOTE BIO (90) 62 AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

433

RENDEZ-VOUS DE MIDI (Nico Wegter)

PREPARATION DU CONSEIL DES AFFAIRES GENERALES

Nous avons fait référence à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil des Affaires Générales, qui a lieu le 5 mars prochain.

La matinée sera consacrée principalement aux trois sujets suivants :

- 1) Importations futures de voitures japonaises ;
- 2) Relations avec les pays de l'Est ;
- 3) Uruguay Round.

1) Importations futures de voitures japonaises

En ce qui concerne le dossier très délicat relatif au régime futur d'importations de voitures en provenance du Japon, on peut s'attendre à une poursuite des discussions déjà entamées lors de la session du Conseil précédente, qui ont pour objectif la définition d'une orientation en ce qui concerne ce régime futur.

Depuis la session précédente, au cours de laquelle des divergences de vues très importantes s'étaient dégagées, certains contacts ont eu lieu sur le plan bilatéral et le Vice-Président Andriessen a tenté de clarifier la situation.

Sur cette base, on peut s'attendre à une discussion approfondie en la matière lundi. Toutefois, il est très peu probable qu'elle aboutisse à des conclusions définitives.

2) Relations avec les pays de l'Est

Il est vraisemblable que M. Genscher va informer le Conseil de l'état de situation de la RDA, ainsi que la question de l'union monétaire et les implications éventuelles pour la Communauté européenne.

Du côté de la Commission, M. Andriessen va faire référence à notre proposition pour des directives de négociations en vue d'établir un accord commercial et de coopération économique avec la Tchécoslovaquie, une proposition qui normalement devrait passer lundi comme point "A".

3) Uruguay Round

Les ministres ont été saisis d'une communication de la Commission qui donne un inventaire assez complet de l'état des discussions en cours dans le cas de l'Uruguay Round pour les 15 thèmes concernés.

Sur cette base, il est probable que des conclusions par écrit seront tirées d'un commun accord et qu'elles reflèteront sans doute l'importance que le Conseil attache à ce que ces négociations aboutissent finalement à des résultats positifs.

Signalons encore que la session finale de l'Uruguay Round est prévue pour début décembre à Bruxelles.

Nous vous envoyons, sous pli séparé, un document de référence reprenant l'essentiel des 15 thèmes en discussion, c'est-à-dire les objectifs des négociations comme définis pour ces sujets au début de l'Uruguay Round à Punta del Este, ainsi que les conclusions y relatives comme définies à l'occasion du 'Mid-Term Review' à Genève en avril 1989.

#### AIDE AUX POPULATIONS DES TERRITOIRES OCCUPES (João Vale de Almeida)

Le Conseil écoutera un exposé de M. Matutes sur les grandes lignes d'orientation de la Commission en ce qui concerne l'aide communautaire aux populations palestiniennes des territoires occupés.

Le Commissaire informera le Conseil des derniers développements (missions sur place, évolution de la mise en oeuvre de l'aide, etc.) et des intentions de la Commission relatives à la gestion de l'aide dans l'avenir.

Les conclusions du Conseil devraient réaffirmer l'importance attachée à cette aide et à sa mise en oeuvre rapide et efficace.

La discussion de ce sujet au Conseil fait suite à un rapport d'évaluation de l'aide présenté par la Commission le 20 décembre et le Conseil en partage largement les conclusions.

#### CONFERENCE DE PRESSE DU VICE-PRESIDENT ANDRIESEN ET DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES TCHECOSLOVAQUE, M. DIENSTBIER (+ voir IP 186) (Nico Wegter)

Ce matin, le Vice-Président Andriessen a reçu M. Dienstbier, qui était accompagné de son Ministre adjoint, M. Pierek.

Cette rencontre a permis à M. Dienstbier de remettre au Vice-Président Andriessen une lettre de M. Havel, destinée au Président Delors et qui résume la situation politique comme perçue par le gouvernement tchèque actuel, ainsi que les possibilités d'une intensification des relations futures entre la Communauté européenne et la CSSR.

Le texte de cette lettre vous sera diffusé sous pli séparé. Il reflète, entre autres, le fait que le gouvernement tchécoslovaque souhaiterait :

- 1) une extension de l'accord commercial existant entre la CSSR et la CEE afin de pouvoir y inclure le volet 'coopération économique' ainsi que des engagements précis pour démanteler graduellement les restrictions quantitatives encore appliquées dans la Communauté vis-à-vis des importations tchécoslovaques.
- 2) l'inclusion de la CSSR dans les actions du Groupe des 24 pour pouvoir bénéficier de plusieurs programmes à définir (en premier lieu dans le domaine de la formation professionnelle et d'échanges d'étudiants).

La rencontre a permis à M. Andriessen de préciser que nous attendons, dans un très bref avenir, une décision du Conseil pour initier des négociations en vue d'un approfondissement de l'accord bilatéral existant entre la CSSR et la Communauté.

D'autre part, il a mis en évidence que la Commission mettra tout en oeuvre pour qu'une décision politique puisse être prise à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle des 24 - prévue pour début juin prochain - avec comme objectif, entre autres, d'inclure la CSSR dans l'action 'PHARE'.

En attendant une telle décision, la Commission préparera déjà certaines initiatives précises de sorte que certaines mesures puissent déjà devenir opérationnelles dès que les décisions politiques le permettront.

Après ce rendez-vous, les deux personnalités se sont mises à la disposition de la presse et ont répondu à certains thèmes spécifiques.

Voici quelques remarques émises par :

A) M. DIENSTBIER

1) Question frontières allemandes

Les frontières tchèques ne sont pas en cause. Mais nous comprenons la position polonaise en la matière. Il faut chercher une solution finale pour régler ce problème définitivement, et ceci devrait être entrepris dans un cadre européen, y compris le processus de Helsinki.

2) Coopération régionale des pays de l'Europe Centrale

Nous sommes très intéressés à examiner les moyens pour rendre une coopération régionale des pays concernés efficace. Une réunion de réflexion est prévue le mois prochain à Bratislava et des représentants des gouvernements polonais, tchécoslovaque et hongrois y participeront.

3) Adhésion de la CSSR à la Communauté

Nous voulons agir d'une façon progressive mais dans le but de créer une seule et unique Europe. Il faut démolir des structures de confrontation et les remplacer par des structures de coopération.

4) Accord d'association avec la Communauté

Nous espérons qu'un tel accord pourra être établi le plus tôt possible>.

5) Inclusion dans le champ d'application du G-24

Oui, en effet, la CSSR veut pouvoir en bénéficier, mais d'une manière bien différente que celle de la Pologne et la Hongrie. La CSSR est intéressée, notamment, par le problème de la formation.

B. M. ANDRIESEN

1) Accords de deuxième génération

Ce type d'accords, qui peuvent être libellés "Euro-agreements", constitue la deuxième phase après que les accords bilatéraux aient été mis en place, y compris ceux encore envisagés avec la CSSR.

2) L'accord bilatéral avec la RDA

Il est possible que l'accord commercial et de coopération économique entre la RDA et la Communauté, actuellement en négociation, puisse être paraphé dans les prochaines semaines. Par contre, une conclusion de ce même accord dans un délai aussi bref est exclu.

MATERIEL DIFFUSE

Calendrier

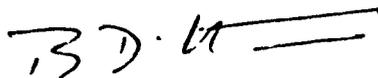
- IP 183 Le CCR au coeur d'un consortium de recherche sur les matériaux
- IP 184 Visite de M. Millan à la Réunion
- IP 185 Visite de Mme Schrivener à Washington
- IP 186 Rencontre de M. Andriessen/M. D'entstbier

Calendrier Cour de Justice

Discours de M. Van Miert aux Etats-Unis  
Discours de M. Mac Sharry à la session du CES

EUROSTAT - Commerce Extérieur (Statistiques Mensuelles - 2/1990)  
EUROSTAT - Glossarium 1989

Amitiés,



Bruno Dethomas.

Bruxelles, le 5 mars 1990

NOTE BIO(90)62 (suite 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

---

CONSEIL AFFAIRES GENERALES (Bruno Dethomas)

Uruguay Round

Le Conseil Affaires générales a procédé, à la lumière de la communication de la Commission du 20 février, à un débat approfondi sur l'état des négociations et la stratégie à suivre pour la période à venir.

Ouvrant la discussion, le Vice-Président Andriessen a souligné la nécessité d'un signal clair de la Communauté en faveur d'un système commercial multilatéral ouvert et efficace à un moment où certains craignent de voir la Communauté accorder une priorité exclusive aux problèmes du continent Européen, au moment aussi où les pays du Centre et de l'Est de l'Europe se tournent vers l'économie de marché et où l'URSS demande le statut d'observateur au GATT.

Dans cette perspective, a précisé le Vice-Président de la Commission, il y a quatre éléments fondamentaux.

1. Il faut assurer un meilleur fonctionnement du système alors que des règles nouvelles vont s'ajouter à l'arsenal dont dispose déjà le GATT. Pour ne prendre qu'un exemple, on fait trop souvent usage de la clause balance des paiements sans justification réelle.
2. Il faut améliorer le règlement des litiges. Il est clair que le fonctionnement actuel n'est pas satisfaisant et pèse sur la crédibilité du système. Comment l'améliorer ? La Commission discutera d'une proposition le 14 mars. Mais ce sont les structures mêmes du GATT qui sont en cause. Il y a un élément prépondérant : le système est incompatible avec des mesures unilatérales. L'article 301 de la loi américaine sur le commerce devrait donc être abrogé.
3. Il faut promouvoir les nouveaux secteurs. La Communauté a tout intérêt à ces nouveaux secteurs du commerce multilatéral (services, propriété intellectuelle, investissements).
4. Il faut tenir compte des craintes des PVD et de l'élément développement, d'autant plus que les Etats-Unis sont moins soucieux de tenir compte de cet élément. La Communauté a une position de compromis en la matière. Mais, il n'y a pas, les PVD doivent le comprendre, une seule notion de PVD. Certains de ces pays recevront plus de compréhension que d'autres.

De la discussion qui a suivi et qui a manifesté un soutien clair à la ligne défendue par la Commission, quatre éléments peuvent être détachés :

- l'attachement au multilatéralisme de la première puissance commerciale mondiale qu'est la Communauté européenne. Cela exclut l'unilatéralisme (art. 301, Farm Bill qui augmenterait les subventions à l'agriculture américaine de 30 % pour les cinq années à venir), du bilatéralisme et du régionalisme. Cela explique le renforcement de ce passage dans les conclusions du Conseil "The Uruguay Round must lead to the elimination of unilateral measures developed over recent years which run counter to the

multilateral approach, such as certain provisions of section 301 of the US Trade Act".

- la nécessité d'un renforcement institutionnel du GATT par la création d'une véritable organisation internationale du commerce, certains Etats membres soulignent cependant que cela ne devrait intervenir qu'après le round en cours pour ne pas altérer le développement.
- l'attachement commun à l'élargissement aux services.
- la nécessité "de maintenir et de renforcer la participation active des pays en développement dans le système commercial et multilatéral.

Le Conseil s'est ensuite attaché au dossier automobile dans son seul volet extérieur alors que la Commission a toujours lié aspects internes et externes; mais il l'a fait en restreinte. Pour la Commission qui ne demande pas de directives formelles dans cette zone grise du GATT mais des orientations, il était utile, avant que ne commencent avec le Japon les 22 et 23 mars des contacts exploratoires, d'entendre le point de vue des différents Etats membres sur ce sujet sensible particulièrement pour la France et l'Italie.

La préparation de la Conférence intergouvernementale, tant sur le rôle que pourrait jouer le Parlement dans les travaux de la Conférence - le Président du Parlement européen, M. Baron Crespo, a alors été reçu par le Conseil - que sur la portée de cette conférence, a été réservée au déjeuner des ministres.

- Relations avec les pays d'Europe centrale et orientale : les directives de négociation entre la CEE et la Tchécoslovaquie sur le commerce et la coopération commerciale et économique qui remplacera l'accord sur le commerce des produits industriels signé le 14 décembre 1988 a été approuvée. D'autre part, il a été décidé de parapher l'accord avec la RDA le 13 mars, donc avant les élections dans ce pays.

- Sur le point actions en faveur des populations palestiniennes, une note de Joao Vale de Almeida suivra.

Amitiés,

B. DETHOMAS.

Bruxelles, le 6 mars 1990.

NOTE BIO (90) 62 (suite 2) AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

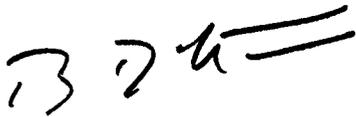
Aide aux populations des territoires occupés (João Vale de Almeida)

Ce point à l'ordre du jour du Conseil a finalement été repris comme "point A", donc sans donner lieu à un débat.

Les conclusions du Conseil établissent que les ministres ont pris note du rapport de la Commission relatif au bilan et aux orientations qu'elle préconise pour les actions concrètes de la Communauté en faveur des populations palestiniennes des territoires occupés.

Le Conseil souligne, à la lumière des conclusions du Conseil européen de Strasbourg et des indications données par la Commission, l'importance que la Communauté attache à la mise en oeuvre rapide et efficace du programme d'action, et exprime l'intention de suivre attentivement l'évolution de cette question.

Amitiés,



Bruno Dethomas

